

PROJET ASSOCIATIF
MJC / MPT HARTELOIRE
2022/2027



INTRODUCTION AU PROJET ASSOCIATIF

VALEURS ET POSITIONNEMENT

PROJET ASSOCIATIF DE LA MJC HARTELOIRE

LES MISSIONS

AXES D'INTERVENTION AUPRES DE NOS PUBLICS

**AXES D'INTERVENTION EN DIRECTION DE NOTRE PROJET CULTUREL, DE NOTRE
PROJET DE VIE SOCIALE ET DE NOTRE PROJET DE VIE ASSOCIATIVE.**

MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉALISER CES ACTIONS

PRINCIPES D'ACTION

INDICATEURS D'ÉVALUATION DU PROJET

INTRODUCTION

**Située au centre d'une ville de 150 000 habitants,
la Maison Des Jeunes et de la Culture (MJC),
Maison Pour Tous (MPT) de l'Harteloire
est depuis la constitution de l'association (juin 1977)
affiliée à la Fédération Régionale des MJC.**

**Ne se limitant pas à un quartier mais s'adressant à l'ensemble
de la population Brestoïse, sa situation géographique lui permet
de prendre une place particulière dans le paysage socioculturel
Brestoïse et de mixer des publics originaires
de différents quartiers et de milieux sociaux divers.**

Comme les autres équipements socioculturels (à Brest : huit Maisons Pour Tous ou de quartier à affiliations diverses, neuf Patronages Laïques Municipaux, six Centres Sociaux), la MJC accueille les adhérents sur leur temps de loisirs.

Mais ce temps a beaucoup évolué. Depuis quelques années il s'est particulièrement élargi avec la réduction du temps de travail : passage aux 35 h pour une grande partie des salariés, avec la généralisation du temps partiel pour de nombreux autres, avec aussi un nombre considérable de personnes sans emploi.

Et toujours aussi, un très grand nombre d'enfants qui continuent à fréquenter assidûment notre MJC. Ce temps dit « de loisirs » est souvent aujourd'hui celui qui est le plus valorisé par les individus. C'est souvent là que se développent des enjeux importants.

Les enfants – pour certains, leur temps de présence à la MJC est comparable en volume à leur temps scolaire - se découvrent souvent des passions pendant leurs loisirs, c'est plus souvent là qu'à l'école qu'ils décident de leurs orientations futures.

Quant aux adultes, ils expriment de plus en plus souvent leurs besoins de se créer des liens sociaux en dehors du travail et de la famille.

S'il n'est pas toujours consciemment réfléchi et construit par les adhérents, ce temps « libre », doit par contre l'être par les associations comme la nôtre qui ont un rôle à jouer pour que cela représente pour le public des moments d'actions plus que de consommation, des occasions d'échanges, d'intégration, de lien face à l'isolement qui se développe, des projets collectifs et citoyens plus que de l'occupationnel ou du mode de garde.

C'est le sens de la démarche de réactualisation du projet associatif entreprise au printemps 2006 à la MJC de l'Harteloire :

- ✧ En 2002 la MJC a retravaillé son projet associatif qu'elle a présenté sous forme d'une introduction et de sept fiches projets à la demande de la Ville dans l'optique de signer un nouvel accord. Les négociations se sont arrêtées alors que la Ville lançait un audit sur les critères d'évaluation des conventions dans deux quartiers Brestois.
- ✧ En 2004 - suite à un déficit d'exploitation en 2003 - , la MJC s'est lancée dans une démarche de DLA (Dispositif Local d'Accompagnement). Elle a ainsi pu bénéficier d'un diagnostic réalisé par un cabinet conseil puis d'un accompagnement dans un travail de formation à l'analyse financière d'une part et à une réflexion sur une organisation plus efficiente de l'équipe de travail d'autre part.
- ✧ En 2005, elle a choisi de continuer cet accompagnement dans la mise en place pratique de cette organisation et dans l'actualisation du projet associatif. Ces travaux devraient aboutir pour l'assemblée générale d'avril 2007.

La Ville de Brest a entrepris une nouvelle démarche de re-conventionnement des équipements socioculturels en 2006. En décembre 2009 la signature pluriannuelle d'objectifs entre la ville de Brest, l'association « MJC/Maison pour tous de l'Harteloire ».

VALEURS ET POSITIONNEMENTS

Les Maisons des Jeunes et de la Culture et les associations adhérentes aux Unions et Fédérations régionales de M.J.C., qui elles-mêmes constituent la Confédération des Maisons des Jeunes et de la Culture de France, ont toutes pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elles permettent à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

La démocratie se vivant au quotidien, les Maisons des Jeunes et de la Culture ont pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

L'action éducative des M.J.C. en direction et avec les jeunes est une part importante de leur mission. Les M.J.C. favorisent le transfert des savoirs et expériences entre générations et encouragent les expressions et les pratiques culturelles de l'ensemble de la population.

Les M.J.C. et autres associations adhérentes sont ouvertes à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuses des convictions personnelles, elles s'interdisent toute attache avec un parti, un mouvement politique ou syndical, une confession. Elles respectent le pluralisme des idées et les principes de laïcité, mis en avant dans les valeurs républicaines.

PROJET ASSOCIATIF DE LA MJC DE L'HARTELOIRE ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 19 AVRIL 2011

INTRODUCTION AU PROJET ASSOCIATIF DE LA MJC HARTELOIRE

Projet politique / Finalités

Démocratie

La démocratie est par définition un régime par lequel le peuple exerce lui-même la souveraineté directement ou par l'intermédiaire de représentants élus.

Les statuts de la MJC/MPT Harteloire garantissent le principe d'un fonctionnement démocratique mis en œuvre à travers :

- ⤴ La tenue d'une Assemblée Générale annuelle
- ⤴ Un Conseil d'Administration composé majoritairement de membres élus lors de cette assemblée générale, se réunissant six à sept fois par an.
- ⤴ Des commissions ouvertes aux adhérents (culture, enfance jeunesse, multimédia, communication...) et se réunissant en amont des réunions du conseil d'administration.
- ⤴ Les statuts sont libellés de manière à empêcher une prise de pouvoir autoritaire par un individu ou un groupe d'individus non majoritaires.
- ⤴ Et parce que la démocratie passe aussi par la possibilité d'expression, par l'information et la transparence, tous les moyens nécessaires sont mis en œuvre pour rester au plus près des adhérents, pour recueillir leur sentiment et les informer de la vie de l'association.

Citoyenneté

La citoyenneté, intimement associée à la démocratie, est au sens strict un état de fait juridiquement garanti, une qualité acquise de facto par l'appartenance à la collectivité, au corps politique que représente l'Etat.

La citoyenneté renvoie à la question de la participation à la chose publique et inclut :

- ⤴ la civilité : respect des personnes, politesse, tolérance, des biens et de l'environnement ...
- ⤴ le civisme : respect des lois et règlements, conscience des devoirs envers la société...

Cette citoyenneté passe par le respect d'autrui et le souci d'agir en étant conscient d'avoir des droits et des devoirs par rapport à tout être humain qu'il soit notre voisin ou qu'il habite à l'autre bout du monde. Par son action la MJC vise à favoriser la participation à la vie sociale, à la vie de la cité, et à développer et promouvoir des animations citoyennes.

Enfin, la MJC souhaite faire vivre la démocratie et agir de façon citoyenne en se réservant la possibilité de prise de position dans le débat démocratique en tant que personne morale.

Égalité et équité

L'égalité est le principe qui fait que tous les hommes doivent être traités de la même manière, avec la même dignité, qu'ils disposent des mêmes droits et sont soumis aux mêmes devoirs. Ce principe se traduit pour la MJC par l'ouverture à chacun quel que soit son niveau de formation ou son statut social avec la même considération, sans exclusion ni privilège. Mais l'égalité doit être complétée par l'équité. L'équité renvoie à un principe de justice ne se laissant pas guider par les seules règles du droit. Pour la MJC, ce principe se traduit par un attachement à corriger les inégalités au-delà de ce que prévoit la législation.

Solidarité

Pour assurer l'égalité et l'équité, la MJC a mis en place des outils qui sont garants d'un principe de solidarité entre les administrateurs, les adhérents et les professionnels :

La solidarité entre adhérents se traduit par l'application de tarifs différenciés et par le recours au fonds social permettant de garantir l'accès à tous, quelles que soient les ressources.

La solidarité s'exerce également à l'égard des professionnels, à la fois dans les relations du conseil d'administration et de la direction aux salariés et dans le soutien aux initiatives de ces derniers pour l'expression, la diffusion de leurs activités, les productions...

La solidarité entre les activités, c'est accepter que le maintien de chaque activité ne peut résulter de critères strictement comptables, mais d'un principe de solidarité entre toutes affirmant l'égalité entre activités. Il s'agit ici d'affirmer que c'est bien l'ensemble des activités qui participe à l'équilibre financier de l'association.

Autonomie

C'est la capacité de l'individu à s'autodéterminer dans le respect des règles fixées par l'environnement social.

La MJC favorise toutes les initiatives amenant les adhérents à prendre en charge leurs activités : dans des pratiques d'échange et de mutualisation, dans des organisations collectives d'activités, dans des projets de jeunes... Au-delà, la MJC invite les adhérents à une prise d'initiatives ou de responsabilités comme bénévoles ponctuels ou occasionnels, comme membres de commissions, comme administrateurs... La vie de l'association et la manière d'y participer sont présentées dans le livret d'accueil remis aux adhérents pour les informer du projet.

Épanouissement des personnes par l'éducation et la culture pour tous

La transmission et l'échange de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être proposés au sein de la MJC visent à favoriser l'épanouissement des personnes par l'éducation et la culture. Pour que l'éducation et la culture soient porteuses de progrès individuel et collectif, toutes les formes de savoirs et de pratiques sont à prendre en compte.

Il s'agit de soutenir, de reconnaître voire de promouvoir l'expression de nouvelles formes et pratiques culturelles. Tout adhérent doit trouver la possibilité de progresser au regard de ses attentes et de s'épanouir tant dans la pratique stricte de l'activité que dans les relations sociales qui s'y rattachent.

LES MISSIONS

**Lors de son travail de réflexion
sur le projet associatif, la MJC a déterminé
trois grands axes d'intervention :**

Mission éducative et formative

La mission d'éducation engendre les dimensions de formation et de responsabilisation qui se déclinent sous des formes complémentaires :

- ⤴ L'éducation des enfants et des ados en complément de la famille et de l'école : qu'il s'agisse d'apprentissage à la vie en groupe, à la citoyenneté ou de formations techniques (éducation artistique, loisirs éducatifs....). Cette éducation est toujours conçue dans un souci de co - éducation, chacun a sa place dans la formation jeunes, nous ne nous substituons ni à la famille, ni à l'école. Les parents et enseignants sont des partenaires avec lesquels nous essayons d'avoir les plus grandes concertations possible.
- ⤴ La formation « tout au long de la vie » par la transmission de savoirs et de savoir- faire.
- ⤴ L'invitation à la prise de responsabilités, à la citoyenneté, à l'exercice de la vie démocratique par l'implication progressive dans la vie associative.
- ⤴ Il s'agit par ailleurs d'aider les adhérents à trouver du sens dans un monde bouleversé par les avancées technologiques et les nouvelles conjonctures économiques et sociales.

Orientation 1 : Sensibiliser, informer et former les adhérents à notre environnement dans le respect et la diversité des courants de pensée et de leur expression.

- ⤴ Organiser la confrontation des points de vue et le débat d'idées permettant à chacun de se construire ses propres références.
- ⤴ Favoriser le développement du sens critique des enfants et des jeunes et leur apprendre à décrypter les images et les sons reçus de manière à les rendre capables de réagir intelligemment devant la profusion de produits dont ils sont assaillis et sensibiliser les familles à ce sujet.
- ⤴ Développer avec les enfants et les jeunes des actions permettant une expérience de la vie démocratique.

Orientation 2 : Favoriser l'autonomie et l'épanouissement

des personnes par l'accès à l'éducation et à la culture en leur permettant de prendre conscience de leurs aptitudes et de développer leur personnalité.

- ♣ Mener un projet global visant au développement de loisirs de proximité et de qualité accessibles à un maximum d'enfants, de jeunes et d'adultes.
- ♣ Proposer une grande diversité d'activités et d'actions permettant à chacun de trouver celle(s) qui convien(nen)t à ses besoins et ses disponibilités et permettre à chacun de découvrir la (ou les) pratiques(s) dans laquelle (lesquelles) il va pouvoir s'épanouir.
- ♣ Proposer des activités adaptées à différents niveaux de pratique permettant la découverte, l'initiation mais aussi l'évolution dans la pratique.
- ♣ Développer l'esprit critique et la recherche de sens permettant à chacun d'effectuer de réels choix dans la variété des propositions
- ♣ Expérimenter de nouvelles formes d'actions éducatives correspondant aux attentes nouvelles des enfants, des jeunes ou des adultes.

Orientation 3 : Développer les actions en direction des jeunes et avec les jeunes

- ♣ Offrir tout au long de l'année aux jeunes – et à leurs familles- un choix en matière de temps libre (activités spécifiques, centres de loisirs, mini-camps...) alliant diversité, souplesse d'accueil et respect du rythme des plus jeunes.
 - ♣ Développer plus spécifiquement les propositions en direction des adolescents ne fréquentant plus les structures de type centre de loisirs.
 - ♣ Former les enfants et les jeunes à devenir des spectateurs avertis en organisant une véritable médiation autour du spectacle jeune public.
 - ♣ Prendre en compte les attentes individuelles des enfants et des jeunes dans un cadre collectif en les associant à l'élaboration de leurs activités et en les impliquant toujours plus dans les projets les concernant.
 - ♣ Développer l'accueil informel des jeunes leur permettant de prendre contact avec la MJC en dehors de la pratique régulière d'activité.
 - ♣ Accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets et leur permettre de mener ceux-ci de manière autonome.
 - ♣ Amener les jeunes à prendre des responsabilités et à s'investir dans la vie sociale. Développer le partenariat avec les établissements scolaires du quartier
 - ♣ Intervenir sur les questions d'addiction, d'incivilité et de maltraitance en organisant des actions de sensibilisation des publics concernés et en proposant des formations aux encadrants.
-

Ouverture culturelle

La MJC Harteloire a sa place dans le paysage culturel en complément des structures qui diffusent des spectacles. Son développement se construit en s'appuyant sur les pratiques et les considérations de ses adhérents.

Elle défend l'idée qu'il y a un lien entre pratique artistique et regard ou compréhension de l'œuvre produite par d'autres. C'est alors que ce public peut s'ouvrir à d'autres pratiques culturelles et s'interroger sur les siennes.

Les activités amateurs sont soutenues en tant que telles et les rencontres amateurs et professionnelles permettent aux uns et aux autres de s'enrichir mutuellement.

Les cultures minoritaires ou marginales d'aujourd'hui peuvent prendre une place importante dans un autre contexte demain.

Le rôle de la MJC est de permettre la reconnaissance de ces pratiques culturelles nouvelles en particulier chez les jeunes.

Orientation 1 : Permettre au plus grand nombre d'accéder à des activités dans le domaine culturel.

⤴ Développer une culture de proximité ouverte à tous et prenant en compte le secteur culturel dans sa globalité (avec ses professionnels, ses artistes et ses œuvres) pour savoir l'ouvrir au public et ainsi approcher le « non public » dans un travail de médiation culturelle.

⤴ Rendre accessibles à tous la découverte et la pratique de différentes formes d'expression artistiques et culturelles tout en combattant les comportements de consommation.

⤴ Travailler à la diversité de l'offre culturelle permettant de toucher un public large et de donner à chacun la possibilité de se créer son propre parcours artistique et culturel.

⤴ Accompagner le public dans le développement de ses sensibilités artistiques en lui proposant divers outils de lecture permettant l'accès à des spectacles ou expositions de qualité.

⤴ Développer le plaisir à pratiquer et à voir des spectacles ou expositions, aiguïser les envies de découvertes et les volontés d'en faire davantage.

Orientation 2 : Animer des lieux d'expérimentation et d'innovation répondant aux attentes des adhérents et des publics.

- ⤴ Soutenir l'expérimentation et l'innovation permettant l'émergence de nouvelles pratiques artistiques et culturelles.
- ⤴ Valoriser la pratique amateur comme une pratique à part entière et organiser la rencontre et les échanges entre professionnels et amateurs.
- ⤴ Amener le public à se questionner sur ses pratiques et à découvrir de nouvelles formes d'expression par des ateliers ou stages, par des rencontres d'artistes, par des débats et des animations.
- ⤴ Favoriser le débat, le questionnement (voire la controverse) dans le domaine culturel permettant ainsi à chacun de développer son sens critique et d'exprimer ses choix

Orientation 3 : Contribuer à développer une vie culturelle locale

- ⤴ Participer au développement de synergies locales de manière à favoriser une vie culturelle riche, permanente et durable.
 - ⤴ Développer le partenariat avec des associations ou des compagnies culturelles de manière à renforcer les interventions des unes et des autres.
 - ⤴ Permettre à nos adhérents d'évoluer vers une spécialisation en favorisant des contacts pouvant répondre à leurs attentes.
-

Lien social

Il s'agit de mettre en place des moyens nécessaires à l'élargissement des liens sociaux qui se créent habituellement au sein des différents cours, ateliers, stages et commissions. Ce sentiment d'appartenance crée et entretient une culture commune à partir d'identités, d'origines, de modes de vie différents et contribue aux développements des solidarités.

Orientation 1 : Promouvoir la participation de chacun à la construction d'une société plus solidaire

- ⤴ Développer l'ouverture à tous permettant l'intégration de chacun quelles que soient ses difficultés et ses différences.
- ⤴ Porter une attention particulière aux publics fragilisés.
- ⤴ Proposer une grille de tarifs différenciés selon les quotients familiaux en direction des adultes comme des enfants.
- ⤴ Permettre aux adhérents rencontrant des difficultés financières importantes de pouvoir continuer à pratiquer leurs activités à la MJC.

Orientation 2 : Inscrire l'association dans une relation conviviale respectant le pluralisme des idées et les principes de laïcité et de tolérance.

- ⤴ Favoriser le brassage social, culturel et générationnel facilitant l'intégration sociale de chacun.
- ⤴ Proposer des activités collectives permettant la découverte et l'écoute de l'autre, le respect de règles de vie collective et la richesse du travail de groupe.
- ⤴ Favoriser les espaces de mutualisation des savoirs permettant un rapport nouveau aux apprentissages.
- ⤴ Soutenir les actions permettant le croisement de différentes pratiques d'activités.

Orientation 3 : Inciter chacun à devenir un citoyen actif et responsable au sein de la collectivité.

- ⤴ Soutenir, lorsqu'ils correspondent aux objectifs de la MJC, les projets à l'initiative des adhérents et favoriser la prise en charge par les adhérents de leur temps de loisir.
- ⤴ Développer l'implication des adhérents dans la vie de l'association et renforcer leur participation aux commissions.

- ⤴ Favoriser l'action des bénévoles et leur proposer des formations nécessaires à l'exercice de leur bénévolat ainsi qu'à la vie associative.
- ⤴ Former les jeunes à devenir de futurs responsables associatifs.
- ⤴ Favoriser la collaboration entre salariés et bénévoles et clarifier les missions et les délégations des uns et des autres.
- ⤴ Conforter le partenariat avec d'autres associations et favoriser le travail en réseau en particulier avec les autres MJC.